Collectivité Territoriale de Martinique



L'essentiel
à savoir sur le
FEDER
Volet territorial

Fonds Européen de Développement Régional
2021 - 2027







SOMMAIRE

Qui pilote le FEDER ? 3
Qui peut bénéficier du FEDER ? 3

Ce qu'il faut savoir ! 4
Objectifs 4
6 thématiques 5
Les nouveautés 5
Le FEDER 2021-207 6

Qui pilote le FEDER ?

La Collectivité Territoriale de Martinique
Autorité de Gestion

Enveloppe budgétaire
482 M€*

Qui peut bénéficier du FEDER ?

Tout organisme ou entité impliqués dans des projets de développement régional, en cohérence avec les objectifs du FEDER.

- **Autorités publiques régionales et locales**
- **Organisations à but non lucratif**
- **Entreprises (en particulier les PME)**
- **Institutions publiques et d'enseignement**
- **Autres entités telles que les groupes d'intérêt économique et les clusters industriels…**
 (liste non exhaustive)

Les **« Fiches DOMO »** - Documents de Mise en Œuvre définissent l'ensemble des critères d'éligibilité, les taux de financement et les actions retenues par nature de projet

Retrouvez-les sur le site :

Europe-martinique.com

* M : million d'euros

Ce qu'il faut savoir !

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Période **2021-2027**

Le FEDER est le fonds dont l'enveloppe budgétaire est la plus importante et qui touche le plus grand nombre de sociaux professionnels.

6 thématiques

Une aide financière de l'Union Européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions.

Objectifs

Renforcer la compétitivité, la cohésion économique, sociale et territoriale en finançant des projets d'investissement



Institut Caribéen d'imagerie nucléaire pour diagnostiquer et traiter les cancers avec le **Financement « Tep Scan »**



Dispositif de lutte anti sargasse



Salon OSE dédié aux chefs d'entreprises



Installation de bornes de recharge de véhicules - Ville de Fort-de-France



Valorisation du patrimoine à 360° - Projet Nord Caraïbes



Modernisation et extension des installations/infrastructures - Aéroport Aimé Césaire

1 - Favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises

2 - Stimuler la croissance économique et l'emploi

3 - Soutenir la transition vers une économie verte et numérique

4 - Soutenir la résilience régionale autrement dit anticiper et être prêt pour faire face aux crises

5 - Promouvoir le développement urbain durable

6 - Améliorer les infrastructures

Les nouveautés

Nouvelles mesures

- Logements d'urgence
- Maison de santé, maison de proximité, centre médicalisé
- Équipements et aménagement de santé

Digitalisation des dossiers

Le dépôt et traitement des dossiers FEDER sont entièrement dématérialisés.

Où déposer une demande FEDER ?

En ligne sur la plateforme E-Synergie :

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail /martinique

Besoin d'aide & d'infos ?

Accompagnement par le service

Direction Orientation et appui aux porteurs de projets :

Email : appui.europe@collectivitedemartinique.mq

Site : Europe-martinique.com

LE FEDER 2021-2027

- Une Martinique plus intelligente au service d'un nouveau modèle de développement
- Une Martinique numérique
- Une Martinique durable
- Une Martinique à la mobilité multimodale
- Une Martinique connectée
- Une Martinique performante et inclusive
- Une Martinique mieux aménagée



Martinique, mieux aménagée !



Martinique, perfomante !



Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens

Vos contacts

Centre Delgrès, Bâtiment B
Morne Dillon Route Dorothy
97200 Fort-de-France
Numéro unique : 0596 518 578 (tapez 7)
Mail : appui.europe@collectivitedemartinique.mq
www.europe-martinique.com

Collectivité Territoriale de Martinique



